

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES PROJETS, DE LA PLANIFICATION  
ET DE LA COOPERATION

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES  
POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

SECRETARIAT-GENERAL

DIRECTION OF PROJECTS, PLANNING  
AND COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS  
DEVELOPMENT SUPPORT PROJECT

N° 1340/23/L/MINESEC/SG/DPPC/UCP-PADESCE/CT-C1

Yaoundé, le 21 JUL 2023

Le Ministre

aux

**Chefs d'établissement, bénéficiaires des  
appuis du PADESCE**  
S/c les délégués régionaux des Enseignements  
Secondaires

**Objet :**

Transfert des appuis du PADESCE aux Etablissements bénéficiaires de  
l'Enseignement Secondaire Général : *Mise en œuvre des Instructions  
ministérielles relativement à la digitalisation des établissements*

Faisant suite à l'atteinte du premier résultat de décaissement dans le DLI 1 « *Amélioration  
de la qualité de l'environnement d'apprentissage* », à la faveur de l'élaboration de vos "Projets  
d'établissements" respectifs, axés sur l'atteinte des standards de qualités retenu par le  
Gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- 1) Il sera procédé au transfert, dans le compte de vos établissements respectifs à Afriland First  
Bank, d'une subvention selon la modalité qui vous a été indiquée au cours de votre formation  
relative au projet PADESCE ;
- 2) Ces ressources sont des deniers publics qui devront être décaissées conformément à la  
réglementation en vigueur et en accord avec le document de mise en œuvre élaboré à cet  
effet, à savoir : « **le Manuel Simplifié des Procédures pour l'atteinte des standards de  
qualité** »

Préalablement à cette opération de transfert, je vous demande de bien vouloir réviser les projets  
d'établissement élaborés par vos soins pour vous assurer de :

1. la prise en compte de mes instructions relativement à la digitalisation des  
établissements, à travers l'acquisition des outils et produits digitaux (tableaux  
numériques, micro-cloud, modems...). Vous pourriez à cet effet, recourir aux conseils  
du Centre d'Education à Distance.
2. l'alignement de toutes les dépenses prises en compte dans votre "Projet  
d'établissement" sur les orientations du projet.

J'attache du prix à l'exécution de la présente instruction./.

**Copies :**

- CAB/MINESEC ;
- DRES ;
- Archives.

Le Ministre des Enseignements Secondaires



Nalova Lyonga, Ph.D

REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

SECRETARIAT-GENERAL

DIRECTION OF PROJECTS, PLANNING  
AND COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS  
DEVELOPMENT SUPPORT PROJECT

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix-Travail-Patrie*

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES PROJETS, DE LA PLANIFICATION  
ET DE LA COOPERATION

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES  
COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Our Ref: 1340/23/L/MINESEC/SG/DPPC/UCP-PADESCE/CT-C1

Yaounde, 27 JUL 2023

**The Minister  
Through  
Regional Delegates  
TO  
Heads of Institution, benefiting from the  
PADESCE support funds**

**SUBJECT: Transfer of PADESCE support to beneficiary General Secondary Education  
Schools: Implementation of ministerial instructions on Digitalising schools**

Following the achievement of the first disbursement result in the DLI 1 "Improvement of the quality of the learning environment," in supportive of the design of your respective "School Improvement Plans," focused on the achievement of the quality standards retained by the Government, I have the honour to draw your attention to the following information:

- 1) A subvention will be transferred to the accounts of your respective institutions at Afriland First Bank in accordance with the mode indicated to you during your PADESCE project training;
- 2) These resources are public funds that must be disbursed in accordance with the regulations in force and the implementation document created for this purpose, namely "the School Improvement Procedures Manual (SIPM)."

Prior to this transfer, I would like you to check the School Improvement Plan you have elaborated to ensure that they:

1. Follow my guidelines for digitising schools through the purchase of digital equipment and products (digital boards, micro-cloud, modems, etc.). To that aim, you might choose to consult with the Distance Education Centre.
2. Aligning all expenditures incurred in your "School Improvement Plan" with the project's requirements.

Please give this instruction the weight it deserves.

**The Minister of Secondary Education**

**CC:**

- CAB/MINESEC
- RDSE
- Archives.

*Nalova Lyonga, Ph.D*